

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 102 (1957)
Heft: 1

Artikel: Remarques sur l'appréciation militaire d'un terrain
Autor: Montfort, M.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Années : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

Remarques sur l'appréciation militaire d'un terrain

Il paraît intéressant d'analyser les opérations qu'avec un peu d'expérience, d'entraînement, de routine, on fait, plus ou moins instinctivement, dans l'appréciation militaire d'un terrain.

L'étude, l'appréciation du terrain est essentielle, chacun le sait, chacun l'admet, avant toute décision d'ordre tactique ou stratégique. Mais, dans ces quelques notes, nous nous bornerons à envisager le côté tactique de la question.

Pourquoi limiter ainsi notre curiosité ? C'est que, comme l'écrit le colonel Gérin¹, « nous ne manquerons jamais de stratégies, ou du moins de gens parlant de stratégie, agitant des idées générales ou des lieux communs, supputant des anticipations fécondes ou fumeuses. Il y a moins d'encombrement dans les voies du détail sans gloire ni prestige, du simple et obscur métier, — lequel s'accommode du reste moins facilement de phraséologie creuse. »

Bien que l'étude d'un terrain doive s'opérer, en général, dans la nature, par une reconnaissance des lieux mêmes et que la carte ne soit qu'un moyen auxiliaire d'en avoir une

¹ Le combat des petites unités, 2^e série, Charles Lavauzelle & C^{ie}, Paris.

vue distincte, c'est par l'analyse d'un terrain sur la carte que nous commencerons notre exposé. Ce procédé permet en effet d'avoir d'abord une vue d'ensemble — que ne donne pas toujours le terrain même — vue qui facilite l'analyse et favorise une ordonnance logique, méthodique, de l'opération.

Quand on examine un secteur de terrain sur la carte avec un « œil militaire », la première chose qui frappe c'est le relief et, dans ce relief, les *points dominants*. C'est la raison pour laquelle certains instructeurs, en France notamment, conseillent de préparer sa carte, pour la rendre encore plus parlante, en teintant, au moyen d'un crayon jaune par exemple, la calotte des hauteurs.

En réfléchissant tant soit peu, on conçoit aisément la valeur militaire primordiale, déterminante, des hauteurs, des points dominants. Ils permettent en effet les *vues* et les *feux*, en constituant des observatoires et des emplacements d'armes :

- Observatoires d'artillerie tout d'abord — combinaison des vues et des feux, si on peut dire, puisque c'est de l'observatoire, du P. obs., que l'on actionne les feux — comme aussi observatoires de commandement, observatoires de renseignement : « Pour se décider, il faut être renseigné, pour être renseigné, il faut voir » (général Giraud).
- Feux de tous genres, soit les feux d'artillerie actionnés depuis les observatoires, soit les tirs directs des armes à trajectoires tendues de l'infanterie en position sur la hauteur même.

* * *

D'autre part, une hauteur a une valeur intrinsèque, militairement parlant, qui provient de ce que nos voisins de l'Ouest appellent la *dominance*, facteur spécial aux régions accidentées. Elle régit les rapports matériels et surtout moraux existant entre deux troupes opposées l'une à l'autre, en plus des facteurs ordinaires de la guerre. Instinctivement, dans une lutte, l'homme se croit supérieur à son adversaire quand celui-ci se trouve placé plus bas que lui. Les corps tendent

à tomber en vertu de la pesanteur ; l'homme qui monte doit vaincre les effets de la pesanteur, celui qui descend n'a qu'à seconder la loi de la nature. L'homme qui s'élève doit faire un effort physique, et moral, pour s'approcher de son adversaire ; celui qui attaque en descendant est entraîné par la pesanteur vers l'ennemi.

Aussi celui qui a la dominance est-il porté à l'offensive, tandis que le dominé l'est à la défensive. A celui qui est en haut, la panique est presque impossible ; pour ceux qui sont en bas, le découragement et la fuite même sont faciles.

Il y a ainsi avantage moral, d'abord, et matériel, aussi, pour celui qui occupe le haut : cet avantage, c'est l'influence tactique de la *dominance*, qu'on appelle aussi le « commandement » du terrain. « Commander un terrain » a pour effet de faciliter la manœuvre, de pousser à l'offensive, d'augmenter le champ de vue.

Cet avantage tactique augmente avec la raideur des pentes, c'est-à-dire avec la difficulté que rencontre la troupe du bas à les gravir. Il en résulte que l'apparition de forces, même peu importantes, sur des points dominants peut avoir parfois des effets décisifs.

* * *

La deuxième chose qui frappe l'œil militaire tant soit peu entraîné, c'est la position de ces hauteurs par rapport les unes aux autres. Sont-elles plus ou moins alignées, sont-elles en échelon refusé, sont-elles carrément échelonnées, successives, sont-elles en quinconce ?

Relativement alignées, elles permettent la constitution d'un front mais ne facilitent guère, par contre, la manœuvre. « Préservez-moi de la hideuse ligne droite exclusive de toute manœuvre », a dit le maréchal Foch.

Sont-elles échelonnées, disposées irrégulièrement, elles permettent alors — à condition d'être à des distances les unes des autres qui correspondent aux portées des armes — des appuis réciproques, des *flanquements*.

Comme la dominance, le flanquement a une valeur en somme intrinsèque, au point de vue moral et au point de vue matériel. On sait la sensibilité d'un flanc : une simple menace de ce côté-là est interprétée instinctivement comme dirigée sur les communications.

On connaît l'efficacité des tirs de flanquement environ 4 fois supérieure, en général — pour la mitrailleuse par exemple¹ — au tir frontal.

En élevant un peu le débat nous verrons le flanquement permettre encore de manœuvrer, si topographiquement il revêt de plus grandes dimensions, s'il intéresse une plus grande surface. Il facilite alors en effet, il provoque même la manœuvre qu'exclut la « hideuse ligne droite ».

Et si nous poussons l'étude du relief dans le détail, hauteurs et crêtes feront encore apparaître des compartiments de terrain, qui peuvent être, à l'échelon des petites unités, des « compartiments de feux d'infanterie ».

* * *

Précisons ce qu'on entend par « compartiments de feux ».

Le feu des armes d'infanterie placées à un endroit donné est normalement exécuté en tir direct ; il n'est limité que par le terrain ou la portée des armes. Le terrain, ce sont les obstacles, les couverts, les crêtes au-delà desquels les armes ne peuvent pas agir en tir direct. Ces limites qui arrêtent la vue, l'observation, déterminent ce qu'on appelle un compartiment de feux d'infanterie. La connaissance de ces compartiments, plus ou moins larges et profonds, est la base de tout emploi rationnel des feux d'infanterie.

* * *

Il va de soi que hauteurs dominantes et flanquements — nous nous hâtons de l'ajouter — sont étudiés, analysés, estimés, en fonction de la mission, de la tâche tactique, mais il

¹ A 1500 m.

faut bien admettre que la « clé d'une position » présente autant d'importance pour un assaillant que pour un défenseur.

Cette valeur permanente du terrain en ce qui concerne les points dominants et les flanquements, aussi bien pour l'assaillant que pour le défenseur, nous ne la trouverons pas dans tous les éléments du terrain. Cela ne sera par exemple pas le cas pour les obstacles dont nous allons parler.

* * *

C'est en effet les *obstacles* que saisit tout naturellement « l'œil militaire » après avoir analysé les points dominants et les flanquements.

Les obstacles : coupures, ravins, lignes d'eau, s'opposent aux mouvements. Ils sont par le fait même défavorables, en général, à l'attaque et favorables à la défense. Défavorables à l'attaque s'ils se présentent au travers de l'axe de cette opération, mais favorables si ces mêmes obstacles, du fait de la direction de l'attaque, couvrent au contraire un de ses flancs.

A notre époque de motorisation et de mécanisation, comme aussi d'arme atomique, l'importance de l'obstacle naturel — sa valeur pour le défenseur — a certainement augmenté. Un ravin, une coupure sans grande influence sur le mouvement d'une infanterie, ralentira, arrêtera même parfois, une exploitation de chars dans l'attaque atomique. Que voilà une constatation réjouissante pour nous.

Et après avoir examiné *points dominants*, *flanquements* et *obstacles*, l'attention se portera tout naturellement sur les *communications*.

* * *

A ce propos, remarquons que l'« œil civil » a plutôt l'habitude, nous l'avons souvent constaté chez nos officiers, d'être d'abord attiré, en jetant les yeux sur une carte, par les *communications*, les routes : réflexe de l'automobiliste probablement.

Nous nous hâtons de dire qu'en mettant les *communications* en quatrième rang, nous ne prétendons pas du tout

diminuer leur valeur, mais que nous voulons simplement les classer à leur place exacte au point de vue examen tactique du terrain. Il va de soi que s'il s'agit uniquement d'examiner une carte au point de vue d'un déplacement sur route — et nous retrouvons là l'influence de la mission dont nous avons déjà parlé — ce sont les communications, les routes, les ponts qui seront d'abord et peut-être même exclusivement étudiés.

* * *

C'est aux trois points de vues : des mouvements, des liaisons et des arrières (ravitaillements et évacuations) que les *communications* doivent être étudiées.

Dans les communications, les ponts ont également vu augmenter leur importance, depuis une quarantaine d'années, à cause des poids des véhicules, des armes et des engins de tous genres qui n'ont cessé d'augmenter et compte tenu également de la vulnérabilité de ces ouvrages d'art qui s'est accrue à l'égard de l'aviation et des armes à très longue portée.

Enfin l'analyse militaire d'un terrain se terminera par l'étude des *couverts*, des masques, couverts aux vues aériennes et même aux vues terrestres dans une étude de détail.

Il va de soi que, dans une étude d'un terrain, les différents points à examiner doivent se conjuguer parfois entre eux ; il y a là une certaine analogie avec une appréciation d'une situation tactique. Par exemple, les points dominants et les couverts, si l'on étudie une possibilité d'observation ; ou encore les coupures et les voies de communication, si l'on examine les ponts, les possibilités de franchir les obstacles.

* * *

Toutes les fois que les circonstances l'autorisent, l'appréciation d'un terrain, nous l'avons déjà relevé, doit se faire sur les lieux mêmes.

A moins de le faire en avion — ce qui donne alors une vue d'ensemble — l'examen sur place se différenciera de celui qui est fait sur la carte, par un programme, un processus,

différent. Il sera en somme compartimenté, fragmenté, par le terrain. C'est par secteurs, par compartiments, que successivement on analysera les différents éléments, en prenant soin de relier chacun d'eux au secteur voisin.

* * *

L'étude du terrain doit toujours être faite simultanément à deux points de vue : le nôtre et celui de l'adversaire. Elle tend à répartir le terrain en trois zones :

— celle qui nous est *favorable*, c'est-à-dire facilite le rendement de nos moyens et limite celui des moyens de l'adversaire ;

— celle qui nous est *défavorable*, c'est-à-dire présente les propriétés inverses ;

— celle où nous serons à égalité.

Cette discrimination joue naturellement un rôle très important dans le choix de la manœuvre à réaliser.

* * *

« Dans notre pays si profondément compartimenté, le terrain exerce une influence profonde sur le déroulement des combats. » (CT ch. 243). Mais, précisément, son caractère compartimenté, varié, montueux sinon montagneux, coupé et en général couvert, veut qu'il ne se livre pas au premier venu.

Il semble donc qu'un effort devrait être fait par nos officiers pour étudier plus méthodiquement cet élément important du combat, afin de le mieux connaître et de lui faire rendre tout ce qu'il peut donner. Ce qui, en général, n'est certes pas le cas actuellement. Là aussi « nous nous sommes trop éloignés de la nature »¹.
Colonel divisionnaire, MONTEFORT

Colonel-divisionnaire MONTFORT

¹ Discours de Nouvel-an du Président de la Confédération.

Ouvrages consultés :

Revue d'infanterie.

La guerre dans les Vosges, Colonel R. J. Frisch.

Notions sommaires de tactique générale, Général Lemoine.